

François Dubet, Olivier Cousin, Éric Macé, Sandrine Rui – Pourquoi moi ? L'expérience des discriminations

Louise Déjeans

Émulations – Revue de sciences sociales
2015, Comptes rendus critiques, En ligne.

Article disponible à l'adresse suivante

<https://ojs.uclouvain.be/index.php/emulations/article/view/dejeans>

Pour citer cet article

Louise Déjeans, « François Dubet, Olivier Cousin, Éric Macé, Sandrine Rui – Pourquoi moi ? L'expérience des discriminations », *Émulations*, en ligne. Mise en ligne le 28 avril 2015.
DOI : 10.14428/emulations.cr.x20

Distribution électronique : Université catholique de Louvain (Belgique) : ojs.uclouvain.be

© Cet article est mis à disposition selon les termes de la Licence *Creative Commons Attribution, Pas d'Utilisation Commerciale 4.0 International*. <http://creativecommons.org/licenses/by-nc/4.0/>

Éditeur : Émulations – Revue de sciences sociales / Presses universitaires de Louvain
<https://ojs.uclouvain.be/index.php/emulations>

ISSN électronique : 1784-5734

François Dubet, Olivier Cousin, Éric Macé, Sandrine Rui – Pourquoi moi ? L'expérience des discriminations

Louise Déjeans¹

Recensé : François Dubet, Olivier Cousin, Éric Macé, Sandrine Rui, Pourquoi moi ? L'expérience des discriminations, Paris, Seuil, 2013.

Pourquoi moi ? L'expérience des discriminations s'intéresse au vécu individuel de l'expérience discriminante. Comme l'avancent F. Dubet, O. Cousin, E. Macé et S. Rui, l'intérêt de cette recherche n'est pas d'effectuer une typologie des discriminations ni d'en faire un état des lieux actuels, sinon – dans la droite lignée du *Stigmate* d'Erving Goffman (1975) – d'étudier le point de vue et le ressenti de ceux qui portent le stigmate. 187 entretiens ont en effet été utilisés pour réaliser cet ouvrage qui choisit ici de mettre au centre trois grands groupes discriminables : les minorités ethniques, sexuelles et les femmes. À l'heure où la discrimination est publiquement dénoncée et traquée, et où l'on constate sa baisse effective, le sentiment d'être discriminé augmente paradoxalement. Dès lors, comment y réagir sans être défini par son stigmate ni par l'individu qui nous rappelle à notre différence, ni même par ceux qui luttent contre la discrimination ? L'ouvrage, composé de huit chapitres, oriente son étude autour des subjectivités individuelles en nourrissant sa réflexion de nombreux extraits d'entretiens.

Les premiers temps de cette lecture sont consacrés au vécu individuel de la discrimination, ce qu'elle fait aux personnes, et comment ils la reçoivent. La condition de victime est notablement rejetée et la plupart des personnes interrogées dans cette enquête font état de la difficulté de se reconnaître dans la représentation que l'on fait d'eux, souvent perçue comme choquante et ne traduisant pas leur subjectivité individuelle. L'identité pour autrui se voit entrer en contradiction avec l'identité pour soi et la dissonance cognitive qui en naît n'est pas aisément appréhendée. C'est alors que le stigmate, élément secondaire de la personnalité, peut, en devenant l'identité première, écraser l'individualité propre. On comprend ainsi mieux pourquoi la discrimination positive est très souvent rejetée par ceux qu'elle est censée accompagner puisqu'elle est la traduction de l'affirmation de la différence, du stigmate visible qui colle à la peau et dont on ne peut se défaire.

¹ CERLIS, Université Paris Descartes (France).

S'ensuit une montée en généralisation à partir de l'observation de la discrimination, selon les groupes opprimés, les enceintes sociales dans lesquelles elle s'exprime et la manière dont on la représente. Très souvent, le problème de l'inégalité sociale demeure le point névralgique de la discrimination raciale. En cela, l'ouvrage s'attarde sur l'étude du vécu de la discrimination au sein du marché du travail et dans deux sphères distinctes : les marchés ouverts – comme celui de l'audiovisuel – et les marchés du travail structurés, segmentés et fermés sur eux-mêmes. Au sein de la sphère professionnelle, la distance qui s'établit entre la discrimination et la stigmatisation a tendance à se marquer davantage, le monde du travail étant justement un vecteur essentiel en termes d'accomplissement individuel et d'intégration dans la société. L'étude de ces deux sphères professionnelles permet d'illustrer les contradictions qui peuvent s'établir entre la discrimination objective et son ressenti. Par exemple, les diplômés n'ayant pas de réelle valeur dans les marchés ouverts, notamment ici dans celui de l'audiovisuel, les employeurs font davantage confiance à une personne selon ses qualités individuelles, ce qui rend le rejet, lorsqu'il a lieu, d'autant plus violent. À contrario, les inégalités sociales sont telles au sein des marchés fermés – objectivement plus ségrégatifs – qu'elles ont tendance à prendre très distinctement le pas sur celles d'ordre ethniques ou sexuelles.

Ensuite, deux hypothèses explicatives du sentiment de discrimination en fonction de la position sociale sont proposées. Selon la première, l'augmentation du statut social engendrerait une baisse du sentiment d'être discriminé. Pour la seconde, les discriminations seraient vécues d'autant plus fortement parce que considérées comme intolérables. Autrement dit, si l'on pense aussi fermement les discriminations aujourd'hui, c'est aussi parce qu'on est parvenu à un niveau satisfaisant d'égalité et de liberté. Selon le principe de « frustration relative » développé en son temps par Tocqueville², on est en effet plus enclin à être sensible au traitement différencié par autrui si les attentes qu'on nourrit sont élevées. À l'heure où les inégalités de classe ont laissé place à une société de statuts³, on distingue avec plus d'acuité les frontières

² C'est dans son essai, *L'Ancien régime et la Révolution* paru en 1856 qu'Alexis de Tocqueville aborde pour la première fois cette notion. Le politologue américain Ted Gurr la déclinera par la suite en établissant une typologie des frustrations dans son ouvrage *Why men rebel*, paru en 1970. Le modèle de la frustration relative désigne un état de tension, une satisfaction qui est attendue mais refusée et qui va générer un potentiel de mécontentement et de violence. La frustration est le solde négatif entre les valeurs que les individus détiennent et celles qu'ils se considèrent en droit d'attendre de la société. La frustration est donc relative car elle dépend d'une logique de comparaison.

³ Selon Eric Maurin (*La peur du déclassement*, Paris, Seuil, 2009), c'est en France que l'angoisse de perdre sa position sociale est la plus forte, alors même que notre régime statutaire nous protège le plus. En effet, si la chute advient, elle sera plus brutale et douloureuse, ce qui augmente conséquemment ce sentiment d'insécurité même s'il demeure globalement irrationnel. On est donc passés ces dernières années d'une société de lutte des classes à une lutte permanente pour obtenir une place confortable sur le marché du travail et un statut social associé. Voyez aussi Vincent de Gaulejac et Isabelle Taboada Léonetti (dir.) *La lutte des places*, Paris, Desclée de Brouwer, 1994.

clivant les individus selon des traits de leur personnalité, autrefois recouvertes par le prisme de la position sociale, fonction du facteur travail. La justice sociale cède donc la place au concept d'égalité des chances qui fait la part belle à l'individu et cristallise les freins d'accès aux strates sociales supérieures de la société autour des problèmes de discrimination.

Plus avant, l'ouvrage pose la question essentielle de savoir si le troisième élément du triptyque « liberté, égalité, fraternité » – valeur fondamentale de l'essence démocratique française – est concrètement réalisable. Lorsqu'il met en avant la fragilité du concept de fraternité offert par la République, F. Dubet montre comme il est difficile d'avancer une norme commune à tous et qui permette d'intégrer chacun sans nier ses différences. Deux institutions sont avancées afin d'illustrer cette problématique : l'hôpital et l'école. À l'hôpital, la différence peut être plus facilement prise en compte dans une relation interpersonnelle, par ailleurs protégée par la déontologie médicale. La différence n'y est pas déniée tandis qu'elle doit l'être à l'école au nom d'un universalisme assurant l'égalité des élèves. Mais justement, celui-ci est directement remis en cause dans la pratique par la ségrégation qui s'opère entre les différents établissements scolaires et les diverses filières, donnant dès lors une lecture immédiatement raciale des différences de réussite et perturbant de ce fait dangereusement l'idéal démocratique. S'attaquer ici à la question de la discrimination et de son vécu à l'école est certes intéressant mais ne permet que d'initier des questionnements qui nécessiteraient un traitement beaucoup plus approfondi. Cependant, cette réflexion a le mérite d'ouvrir le débat et de mettre en lumière les effets pervers que peut avoir, dans le cas de l'institution scolaire, le principe républicain qui s'impose avec la laïcité et qui vise l'indifférence envers la différence. Là où on s'obstine à ne pas voir les inégalités, se fait jour un aveuglement non tenable car elles font forcément leur retour avec force. Les ignorer, c'est conduire à l'évitement qui freine leur nivellement.

Aussi, les discours de ces enquêtés laissent transparaître des séquelles du passé colonial qui, plus encore, se rejouent dans la façon d'appréhender sa place au sein de la France aujourd'hui. Un premier mouvement pour l'égalitarisme cherche à lutter contre les discriminations et un second renverse totalement le paradigme dans lequel les politiques de lutte contre la discrimination se situent en affirmant que l'identité et les différences qu'elle véhicule doivent être reconnues afin qu'elles cessent d'être considérées comme un problème. Si la lutte contre les discriminations est utile, elle n'agirait qu'en surface. C'est l'essence même des représentations qu'il faudrait parvenir à atteindre. Véritable chimère, le principe d'assimilation est donc ici remis en question parce qu'il imposerait à tous de se fondre en un moule qui chercherait à gommer les différences.

Cette recherche engage finalement jusqu'à l'idée démocratique de la nation, mise à mal par l'incapacité à enrayer les inégalités dans les faits. Cette course au nivellement normatif des conduites culturelles se ferait selon des standards définis en France

comme « naturels » et à partir desquels s'organiseraient les individus selon un continuum de « tout à fait normal » à « pas du tout normal ». Néanmoins, selon les auteurs, il est possible de sortir de cette impasse et d'opérer un traitement égalitaire respectant entièrement les différences individuelles sans conduire pour autant à leur négation. Loin de n'être qu'une simple copie du *Stigmaté* d'Erving Goffman, cet ouvrage envisage ces dernières à l'aide d'une écriture concise et précise qui permet, presque sans peine, et même pour celui qui à priori n'est pas discriminable, de remettre en question sa « naturalité normative ».